

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 28 JUNI 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Lundi Vingt-Huit du mois de Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à distance par téléconférence, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, puis en cours de séance du deuxième adjoint au Maire, Monsieur Guy BACLET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS PAR VISIOCONFERENCE : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Louis ANDRE – Teddy BARBIN – Mmes Elodie CLARAC – France-Enna URBINO (conférence téléphonique) – M. Michel HOTIN – Mme Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS – Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. David LUTIN – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Lucas ALBERI – Mmes Maguy BORDELAIS – Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : Mmes Wennie MOLIA (excusée) – Nanouchka LOUIS (excusée) – M. Jules FRAIR – Mme Marguerite MURAT – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – MM. Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Nina PAULON (excusée) – Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN.

Madame Elodie CLARAC a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**APPEL À PROJET
FSE/TÉLÉTRAVAIL
-
APPROBATION DU PLAN
DE FINANCEMENT**

CM-2021-3S-DAF-39

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les budgets 2020 et 2021 de la Ville ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 17 juin 2021 ;

Considérant l'appel à projets Télétravail lancé par la DIECCTE et la volonté de la Ville de s'inscrire dans cette démarche ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De répondre à l'appel à projets télétravail dans le cadre du Programme Opérationnel du FSE 2014/2020.

Article 2 : D'approuver le plan de financement prévisionnel conformément au tableau suivant :

DÉPENSES	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021	Coût prévisionnel total
Santé et Sécurité au Travail			
<i>Dépenses de personnel</i>	63 598,71 €	20 614,38 €	84 213,09 €
<i>Prestations</i>	- €	15 600,00 €	15 600,00 €
<i>(Achats de masques, gel hydroalcoolique, produits virucides...)</i>	156 809,84 €	142 800,00 €	299 609,84 €
<i>Dépenses indirectes</i>	9 539,81 €	3 092,16 €	12 631,97 €
Total SST	229 948,36 €	182 106,54 €	412 054,90 €
Télétravail			
<i>Dépenses de personnel</i>	24 422,65 €	35 542,00 €	59 964,65 €
<i>Prestations</i>	2 900,00 €	32 400,00 €	35 300,00 €
<i>(Achat Pc portables, logiciel, outils de sécurité, primes Covid, surcoûts, etc...)</i>	52 740,23 €	437 447,29 €	490 187,52 €
<i>Dépenses indirectes</i>	3 663,40 €	5 331,30 €	8 994,70 €
Total Télétravail	83 726,28 €	510 720,59 €	594 446,87 €
TOTAL GLOBAL	313 674,64 €	692 827,13 €	1 006 501,77 €
ETAT-FSE (85 %)	266 623,44 €	588 903,06 €	855 526,50 €
VILLE (15 %)	47 051,20 €	103 924,07 €	150 975,27 €

Article 3 : D'autoriser le maire à signer toutes conventions ainsi que toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

05 JUL. 2021

Et publication ou notification
le **07 JUL. 2021**

Fait et délibéré à Gosier, le 28 juin 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Appel à projet FSE/Télétravail - Approbation du plan de financement

Date de transmission de l'acte : 06/07/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 06/07/2021

Numéro de l'acte : CM20213SDAF39 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210628-CM20213SDAF39-DE

Date de décision : 28/06/2021

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers